

Votants : 83
Convocation du Conseil de Communauté :
le 20 juin 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 01/07/2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 30 juin 2014

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CONVENTION TRIPARTITE DE SERVICES ENTRE LA CAN, LA CCI 79 ET LA CMA 79 DANS LE CADRE DU SEMINAIRE "NOUVEAUX DIRIGEANTS"

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIIN, Daniel BAUDOUIIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Brigitte COMPETISSA, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gerard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Nicolas MARJAULT, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Didier DAVID à Elisabeth MAILLARD, Luc DELAGARDE à Alain BAUDIN, Romain DUPEYROU à Simon LAPLACE, Marie-Chantal GARENNE à Sylvette RIMBAUD, Anne-Lydie HOLTZ à Christelle CHASSAGNE, Agnès JARRY à Elmano MARTINS, Guillaume JUIN à Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE à Gerard LABORDERIE, Jacqueline LEFEBVRE à Jeanine BARBOTIN, Rose-Marie NIETO à Dominique SIX, Michel PAILLEY à Alain GRIPPON, Sebastien PARTHENAY à Marc THEBAULT, Nathalie SEGUIN à Nicolas MARJAULT

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Gérard GIBAULT, Robert GOUSSEAU, Alain LAUDES, Marcel MOINARD

Titulaires absents excusés :

Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Romain DUPEYROU, Marie-Chantal GARENNE, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Jacqueline LEFEBVRE, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Sebastien PARTHENAY, Nathalie SEGUIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 30 JUIN 2014

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CONVENTION TRIPARTITE DE SERVICES ENTRE LA CAN, LA CCI 79 ET LA CMA 79 DANS LE CADRE DU SEMINAIRE "NOUVEAUX DIRIGEANTS"

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur proposition du Président,

La création et la reprise d'entreprises font partie des actions prioritaires de la CAN pour asseoir son développement économique. Depuis 5 ans, plus de 1000 entreprises ont été créées ou reprises.

La Chambre de commerce et d'industrie des Deux Sèvres (CCI), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat 79 (CMA) et la CAN aident au quotidien les créateurs et repreneurs d'entreprises dans la définition de leur projet et dans leurs démarches.

Conscientes de la nécessité d'un appui particulier à ces nouveaux dirigeants, la CAN et les chambres consulaires souhaitent proposer un parcours d'accompagnement spécifique pour répondre aux besoins et aux questions des nouveaux dirigeants d'entreprises (stratégie commerciale, outils de pilotage, lecture des documents comptables, réglementation commerciale....)

Cet accompagnement se formalise dans le cadre d'un programme de 6 modules de sensibilisation spécialement conçus pour eux. Six sessions seront programmées fin 2014 et 6 modules en 2015.

Le coût de ce séminaire est de 9 600 € HT. La CAN prend en charge 1/3 de cette somme, soit 3 200 € HT, le reste de la somme étant pris en charge à part égale par la CCI et la CMA.

De plus, pour les nouveaux chefs d'entreprises qui le souhaiteront, nous proposerons un accompagnement sur mesure et individualisé afin de les accompagner très pratiquement dans la mise en œuvre dans leur entreprise de ce qu'ils auront vu lors des modules de sensibilisation et ce en matière de :

- stratégie commerciale et marketing : identification des forces et faiblesses de l'entreprise afin de pouvoir effectuer des préconisations sur différentes thématiques (démarche commerciale, stratégie sur le WEB etc..)
 - pilotage et suivi de l'entreprise : mise en place de tableaux de bord et/ou d'outils de pilotage personnalisés en fonction de l'activité et préconisation pour la recherche d'indicateurs pertinents pour le suivi de l'entreprise en lien avec les informations comptables disponibles.
- 2 modules de 7 interventions au total seront proposés sur 2014 et 2015.

Le coût de cette prestation, pour 2014, est de 13 300 € HT et se répartie comme suit :

- Pour la CAN : 6 160 € (dont 560 € de TVA pour la CCI) soit 440 € HT / intervention
- Pour la CCI : 2 800 €
- Pour la CMA : 2 800 €
- Pour les entreprises : 1540 € (dont 140 € de TVA) soit 110 €HT par intervention

La CAN paiera les prestations sur présentation du justificatif de l'intervention, et les chambres consulaires factureront directement leurs prestations aux entreprises.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver la convention tripartite entre la CAN, la CMA et la CCI,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer ladite convention et les documents afférents.

Motion adoptée par 79 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 4.

Pour : 79
Contre : 0
Abstention : 4
Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué